

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 38 (1950)

**Heft:** 775

  

**Artikel:** Zurich honore deux de ces [i.e. ses] citoyennes

**Autor:** M.S.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-267110>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Des télégrammes...

...sont venus de toutes les parties du monde apporter les félicitations des électrices. Nous ne saurions les reproduire ici, nous ne pouvons que donner une liste de pays d'envois.

### Liste des pays où les femmes votent

| EUROPE                            | AMERIQUE DU NORD             |
|-----------------------------------|------------------------------|
| Autriche                          | Canada                       |
| Belgique                          | Etats-Unis                   |
| Bulgarie                          | Mexique (Suffrage municipal) |
| Danemark                          |                              |
| Finlande                          | AMERIQUE DU SUD              |
| France                            | * Equateur                   |
| Grande-Bretagne                   | Bresil                       |
| Grèce                             | Uruguay                      |
| Hongrie                           | Cuba                         |
| Hollande                          | * San Salvador               |
| Irlande                           | République dominicaine       |
| Islande                           | * Guatemala                  |
| Italie                            | Panama                       |
| Luxembourg                        | Vénézuëla                    |
| Norvège                           | Argentine                    |
| Pologne                           | Chili                        |
| * Portugal                        | (Suffrage municipal)         |
| Roumanie                          | Pérou                        |
| Suède                             | Bolivia                      |
| Union des républiques soviétiques | ASIE                         |
| Yougoslavie                       | Inde et Pakistan             |
|                                   | Chine                        |
|                                   | Japon                        |
|                                   | Birmanie                     |
|                                   | Sibirie                      |
|                                   | Indonésie                    |
|                                   | Turquie                      |
|                                   | Palestine                    |
|                                   | OCEANIE                      |
|                                   | Australie                    |
|                                   | Nouvelle-Zélande             |

(vote admis en principe)

\* ne possèdent que des droits partiels.

### Quelques messages touchants

Les femmes de Madagascar adressent leurs félicitations et leurs vœux aux femmes de Suisse pour les droits qu'elles viennent d'obtenir et offrent aux différents comités qui vont sans doute s'occuper de la formation civique du sexe féminin, toutes la documentation qu'elles ont réunies elles-mêmes, au cours de ces dernières années pour l'éducation des électrices dans leur île.

\* \* \*

La Ligue des électrices de Tasmanie, réunies hier à l'occasion de leur assemblée annuelle, ont chaleureusement applaudi l'annonce faite par leur présidente du succès électoral qui donne leurs droits aux femmes de Suisse, elles espèrent que le bruit qu'elles ont fait est parvenu jusqu'aux Alpes.

\* \* \*

Le groupement électoral des Indiennes du Chili qui va envoyer dans quelques mois une délégation en Europe aux fins de documentation sociale, propose aux femmes suisses de s'arrêter quelques temps dans leur pays pour leur donner des séries de cours sur la mise en route de la réforme et la pratique électorale au milieu de citoyennes qui ne l'ont jamais possédée.

### HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE

Nous espérons que nos lecteurs et lectrices nous excuseront d'avoir saisi l'occasion du 1er avril — il est fort rare que notre journal paraisse justement ce jour-là — pour improviser un « poisson » qui nous donne pendant quelques instants l'illusion que le but est atteint. Nous en avons profité pour fournir quelques informations vraies qu'on nous réclame

souvent mais qui sont un peu arides et qui passeront plus facilement peut-être « avec le poisson ». On les reconnaîtra à ce qu'elles sont encadrées par un trait spécial. .... Mais, trêve de plaisanteries, ci-dessous et sur la quatrième page, reprennent les articles sérieux.

A.W.-G.

## Education civique et politique des femmes suisses

Contrairement à ce que peuvent penser les électrices étrangères, les femmes suisses se sont préoccupées depuis longtemps de l'instruction civique féminine.

C'est à deux des fondatrices de l'Alliance de sociétés féminines suisses que revient le mérite d'avoir fait les premiers pas dans le domaine de l'éducation civique des femmes suisses. Entre 1890 et 1900, Emma Pieczynska-Reichenbach et Hélène de Müllen fondèrent à Berne les Conférences de femmes bernoises, dans lesquelles, entre plusieurs sujets, les femmes furent informées sur des questions d'ordre civique.

A partir de 1912, l'Association suisse pour le suffrage féminin organisa plusieurs cours d'environ une semaine, afin d'orienter les femmes sur des questions d'ordre civique et politique et de les initier à la technique de la discussion et de la présidence d'assemblées. L'exemple de cette association a été suivi par ses sections et, en divers endroits, des cours semblables ont été organisés.

L'Union des femmes de Genève a organisé, il y a quelques années un cours d'instruction civique dont les travaux ont été publiés ensuite.

Fondée en 1915, la commission d'éducation de l'Alliance de sociétés féminines suisses a toujours considéré comme un de ses objectifs d'encourager l'éducation nationale et civique des femmes et des jeunes filles. Tandis que ses premières publications avaient pour but l'éducation nationale, en 1921, elle adressa une requête accompagnée d'un plan d'étude, à tous les directeurs cantonaux de l'instruction publique, demandant que l'on introduise l'enseignement civique aux jeunes filles, dans les écoles publiques au degré secondaire.

Cette requête n'a pas abouti directement. Mais grâce à l'initiative de plusieurs membres du corps enseignant, des connaissances civiques sont données aux jeunes filles de certaines classes, à l'occasion de l'enseignement de la langue maternelle, de l'histoire ou de la morale. D'autre part, dans les cours complémentaires pour apprenties, pour les paysannes et dans certaines écoles ménagères,

quelques heures sont réservées à l'enseignement civique.

Du reste, les associations féminines ont insisté à diverses reprises sur la nécessité d'une initiation civique de la jeunesse féminine. La question a, en particulier, fait l'objet d'une résolution du 3ème congrès féminin suisse en 1946.

On essaye encore d'agir dans ce sens par des cours facultatifs, par des listes de conférenciers ou conférencières à disposition ; des partis politiques ont formé des groupes féminins, l'Alliance de sociétés féminines suisses et d'autres groupements ont des commissions d'études législatives, la presse féminine publie des articles sur ces sujets, on a demandé l'admission des jeunes filles lors des fêtes civiques où sont accueillis les nouveaux citoyens à leur majorité, on a institué des parlements de jeunesse, etc.

La possibilité d'un service civique pour les jeunes femmes, servant en même temps à leur éducation civique et nationale, a été étudiée à plus d'une reprise. En 1937, l'Alliance de sociétés féminines suisses a élaboré un projet, de concert avec d'autres grandes associations suisses. La situation créée par la guerre et l'après-guerre a empêché d'en pousser la réalisation...

(Extraits d'une lettre de Mme Blanche Hegg-Hoffet au Conseil international des femmes demandant des informations sur l'éducation civique et politique des femmes suisses).

### Que deviendront les casernes et les uniformes ?

On se souvient que le conseiller fédéral chargé du Département militaire, a adressé aux femmes de notre pays un appel émouvant pour les engager à s'inscrire au service militaire volontaire féminin. Confiant dans le dévouement bien connu de nos compatriotes, il avait tout prévu pour recevoir les foules qui devaient répondre à l'appel : on avait édifié, aux environs de Berne de vastes casernes - baraquements et commandé des stocks imposants d'uniformes.

Le résultat n'a pas été tout à fait celui que l'on escomptait, en conséquence, on est un peu embarrassé au moment des livraisons. Il est question de céder les casernes et les uniformes à une œuvre de charité internationale qui pourra héberger chez nous des milliers d'enfants sous-alimentés, pour des séjours de trois mois ; quant aux uniformes, ils seront distribués dans les pays affligés de disette vestimentaire.

## ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Comité de l'Alliance du 16 mars 1950

Malgré l'absence de plusieurs membres du comité, retenus loin de Zurich par leurs devoirs ou leurs loisirs, d'importants sujets furent traités à cette séance présidée par Mme Haemmerli.

L'organisation des commissions permanentes donne lieu à un échange d'idées et de principes. Il est extrêmement difficile de contenir tout le monde, soit les organisations qui voudraient être associées au travail, les présidentes en charge qui désirent des experts, et la trésorière qui défend sa caisse ! Il semble qu'à l'avenir on doive s'orienter vers la formation de groupes locaux pouvant se rencontrer plus fréquemment. Ainsi un groupe genevois s'est constitué pour collaborer étroitement avec Mlle Kreis, chargée des émissions féminines à Radio Suisse romande.

Le budget est ensuite examiné, puis accepté, il prévoit un déficit de Fr. 33.500,—...! (à compenser espérons-le par les dons du jubilé). La préparation de l'Assemblée générale et du Cinquantenaire qui auront lieu à Berne les samedi et dimanche 22-23 avril prochains donnent beaucoup de travail. Les différents points du programme sont maintenant arrêtés, et de nombreuses invitations soit en Suisse, soit à l'étranger seront envoyées ces jours prochains. Le président de la Confédération honorerà de sa présence la séance du jubilé. Voyez le programme et l'invitation ci-contre.

Plusieurs publications écrites à cette occasion sont en préparation et donneront à nos membres l'histoire de ce demi-siècle d'activité et des biographies de celles qui les inspirèrent. On compte que la plupart des membres de l'Alliance apparaîtront à Berne le 22 avril prochain.

Dr R.G.

## ALLIANCE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

22-23 avril 1950, à Berne.

### Cinquantième anniversaire de sa fondation

#### Invitation à la célébration de ce Jubilé

Nous sommes heureuses de vous inviter à vous joindre à nous les 22 et 23 avril prochains pour commémorer le cinquantenaire de notre grande association et nous espérons que vous viendrez nombreuses.

Nos amies du *Bernischer Frauenbund* se font une joie de nous accueillir et de puis de longs mois préparent ces journées avec tout leur cœur.

#### PROGRAMME

##### Samedi 22 avril

14 h. 15 Hôtel de Ville (Rathausplatz 2)

SALLE DU GRAND CONSEIL

Assemblée des déléguées des sociétés de l'Alliance.

18 h. 45 Grande Salle du Casino (près du Pont du Kirchenfeld)

Soirée avec collation.

organisée par le *Bernische Frauenbund*.

##### Dimanche 23 avril

9 h. Culte protestant à la cathédrale par le pasteur Paul Tenger

Messe catholique à l'église de la Dreifaltigkeit (Taubenstrasse)

Service catholique chrétien (Eglise catholique chrétienne, près de l'Hôtel de Ville).

10 h. 30 Cérémonie jubilaire (Grande salle du Casino)

cette cérémonie sera rehaussée par la présence de

M. Max Petitpierre, président de la Confédération

qui prononcera une allocution.

Puis on entendra :

Mlle Hélène Stucki, de Berne,

Mlle R. Girod, Dr., de Genève.

13 h. 15 Repas en commun.

Chacune est cordialement invitée à assister à toutes les réunions annoncées sur ce programme, soit le samedi, soit le dimanche. Mais il est indispensable de s'inscrire à l'avance pour la soirée du samedi et pour le repas du dimanche, au plus tard le samedi 15 avril, Secrétariat de l'Alliance, 45 Merkurstr., Zurich.

Soirée du samedi Fr. 3,50

Repas du dimanche Fr. 6,50

## Zurich honore deux de ces citoyennes

La ville de Zurich a fait installer, il y a quelques mois, en souvenir de la pionnière des restaurants sans alcool qui ont obtenu tant de succès, Mme Dr h. c. Suzanne Orelli, une fontaine entre le Zurichberg et le Rigiblick et qui devra transmettre aux générations futures, le souvenir de cette noble femme dont l'œuvre a fait et fait tant de bien. Et aujourd'hui le Conseil de ville a pris la résolution de consacrer le souvenir de celle qu'on appelle avec raison « La mère des soldats », Mme Else Züblin-Spiller, décédée il y a deux ans, entourée de l'estime de toute la population et du souvenir reconnaissant de tous ceux auxquels elle fit tant de bien, par une rue du quartier au nord de la Maison de l'Albisried et qui portera le nom de « Chemin Else Züblin ». C'est cette vaillante femme qui créa ces nombreux foyers du soldat et les cantines et que la faculté de médecine de l'université de Zurich ne sut pas mieux honorer.

## A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

Mme Vve L. MENZONE

Solidité - Élegance

5 % d'escompte en tickets Jannes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

## La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

## POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Co

26, rue du Mont-Blanc, Genève

au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

Soutenez votre „Journal“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

**...A GENÈVE**

**POUR CONSTRUIRE VILLA**  
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ  
**CHAFFARD & HUTTERLI**  
Fondée en 1911  
H. HUTTERLI, succ.  
69, RUE DE LAUSANNE - TÉL. 2.67.32  
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

**Waterman**  
à cartouche  
d'encre



**PAPETERIE BRIQUET** Rue du Marché 38  
GENÈVE Téléphone 5.93.95

**MERCERIE - BONNETERIE**  
**M. MAGNIN**  
27, Bourg-de-Four - GENÈVE Tél. 4.07.34

rire et récompenser qu'en lui conférant le titre de Dr honoris causa, en reconnaissance des nombreuses œuvres sociales dont elle fut l'âme agissante.

M. S.

### Union des sociétés féminines lausannoises

Sur l'initiative de l'Union des femmes de Lausanne s'est constituée l'Union des sociétés féminines lausannoises, au cours d'une séance présidée par Mme A. Jeannot et à laquelle ont assisté des représentantes de onze sociétés: Union des femmes, Suffrage féminin, Oeuvre catholique pour la protection des jeunes filles, Femmes universitaires, Femmes israélites, Lessive de guerre, Soroptimistes, Caisse de secours de l'enseignement libre, Chaîne des Mères, Union chrétienne de jeunes filles, Ligue des femmes catholiques.

L'Union a été fondée en 1934 avec quinze associations et elle a fait du bon travail, ainsi que l'a rappelé Mlle L. Comte, avocate, tout en coordonnant les efforts des divers groupements, en permettant d'étudier en commun certaines questions, l'Union a donné naissance à l'Ent'aide patriotique vaudoise, qui a préparé, pendant la guerre, l'évacuation de la population civile; elle a donné naissance au service civil féminin pour s'occuper de la population en cas de bombardements; elle a milité en faveur du droit au travail des femmes, créé la commission du service de maison qui a élaboré un contrat-type, la commission des cours pour chômeuses, des cours post-scolaires, l'aide aux intellectuelles, le vestiaire pour les réfugiés, l'aide à la campagne. Ce sont des services que l'on a déjà oubliés, mais qui ont été utiles, et qui pourront l'être encore.

S. F.

### Assemblée générale du Centre de liaison des Sociétés féminines genevoises

Les trente-cinq sociétés qui se rattachent au Centre de liaison de Genève, ont tenu leur assemblée annuelle le 20 mars dans les locaux du Lyceum, rue de l'Evêché. La présidente, Mme Ch. Gautier, présenta le rapport de l'activité du comité; les comptes présentés par Mme Robert furent approuvés; puis, Mlle Jentzer proposa aux diverses sociétés de mettre à l'étude, au cours de cette année, la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies, étude recommandée par le Conseil international des femmes. Une fois cette étude terminée, on pourrait, à la prochaine assemblée, proposer que nos statuts s'inspirent des principes de cette déclaration.

M. le juge Veillard, président de l'Union internationale des organismes familiaux fit ensuite une conférence intitulée «Vers une déclaration des droits de la famille». Elle fut si riche de pensée et d'information que nous préférons y revenir à loisir afin que nos lectrices puissent en profiter à leur tour.

#### RECTIFICATION

Dans notre numéro du 4 mars, s'est glissée une erreur de titre dans l'article en hommage aux pacifiques.

Le titre du livre de M. Pierre Cérésolo est **VIVRE SA VÉRITÉ** et non pas «Vivre sa vie» comme nous l'avons imprimé à tort.

### Union des Femmes (Genève) Cinquante ans de journalisme Assemblée générale de la Section de lecture

La Section de lecture, qui comprend 105 membres, est celle qui attire et retient toutes les amies des livres. Sa présidente, Mlle Trembley, dans un rapport clair et concis rend compte du mouvement de la bibliothèque et des préférences des lectrices. On ne s'étonnera pas d'apprendre leur avidité pour les nouveautés.

Parmi les prix littéraires, le comité n'a retenu, durant ce dernier exercice, qu'un seul livre, celui-ci écrit par une femme: «La dame de cœur» (Le Hardouin), mais il a fait l'acquisition d'un ouvrage magistral: «Théodore de Bèze» par Th. Geisendorff.

Mlle J. Borel, trésorière, annonce le chiffre de 655 fr., bénéfice net de la vente qui vient d'avoir lieu, comme tous les deux ans, pour le fonds destiné à l'achat des livres, après quoi, selon la coutume, elle donne la liste complète des acquisitions et des dons grâce auxquels, en plus des cotisations, cette année les rayons ont continué à se garnir.

Et maintenant c'est la causerie promise par Mlle Renée Gos sur ses «Cinquante ans de journalisme».

Avec le charme, la simplicité, la pénétrante compréhension qui caractérisent ses articles et qui lui ont attiré tant d'amitiés de lectrices inconnues, elle raconte d'abord son entrée à «La Tribune de Genève» comme toute jeune fille de dix-huit ans. C'est «Chiffon» qui signe la rubrique de la Mode... Par la suite Chiffon devient Renée Gos et choisit les sujets qui lui conviennent. Elle fait des connaissances précieuses. Si elle a rarement collaboré au «Mouvement féministe», elle a trouvé auprès de Mlle Gourd un encouragement inappréciable.

Un stage à «La Vie heureuse» (Paris) lui avait donné de l'expérience pour «L'Ecolier romand».

Après sept années d'absence, elle revenait à Genève et tenait le ménage d'un oncle. Heures sombres d'où il lui semblait ne plus pouvoir s'échapper.

Mais une heureuse inspiration lui fait faire appel au Service social pour un secrétaire bénévole. Et qui trouve-t-elle? Mlle Blanche Richard, devenue non seulement l'aide précieuse lui permettant de continuer son travail journalistique, mais encore une amie pour la vie.

Par «L'Ecolier romand» on ne s'étonne pas qu'une Renée Gos ait eu des échanges exquis avec ses jeunes lecteurs. Cependant la tournure que prend ce journal ne lui plait pas et elle se retire.

Collaboration ensuite à «La Patrie suisse» dont le directeur n'a pu manquer d'apprécier la valeur de sa collaboratrice. Il lui confie la création d'un autre journal: «La Femme d'aujourd'hui». Travail intensif et enthousiasme, avec ce résultat que le lendemain de la parution du premier numéro, l'édition était épuisée.

Peut-on gagner sa vie en étant journaliste? Question souvent posée à Renée Gos. Oui, dit-elle, mais à condition d'avoir un appoint fixe dans un journal à côté de collaborations occasionnelles.

Craignant de n'être plus à la page, Mlle Gos s'est retirée de la «Tribune» pour laisser cette tâche à des plus jeunes, mais par bonheur, si elle s'est retirée à la campagne parmi ses amis les arbres, elle n'a pas renoncé entièrement à écrire.

M.-L. P.

### Les déclarations des Droits de l'Homme

#### Lausanne

L'Association vaudoise des Femmes universitaires, l'Union des femmes de Lausanne et le Suffrage féminin avaient demandé à M. A. de Maday, président de la Société de sociologie de Genève, ancien doyen de la faculté de Droit, de leur parler de la Déclaration universelle des droits de l'homme proclamée par l'ONU. Un nombreux public a assisté à cette séance. Mme B. Lang-Porchet a présenté le conférencier, qui a suivi à Genève les délibérations de la commission des droits de l'homme, que préside Mrs Roosevelt.

M. de Maday, avec une chaleur communicative, est parti de la Déclaration des droits de l'homme promulguée par la Convention nationale, laquelle a oublié les droits de la femme, qui furent proclamés, à titre officieux, par la féministe Olympe de Gouges. La Déclaration universelle proclamée par l'ONU a repris les immortels principes de la Révolution française, les a adaptés aux circonstances, les a développés et modernisés; c'est ainsi qu'on y trouve le droit d'association, les droits économiques et que partout les droits de la femme y sont proclamés égaux à ceux de l'homme. C'est un ensemble de principes dont l'application, qui n'est pas pour aujourd'hui, apportera à l'humanité des jours meilleurs, dans un esprit de justice et de respect mutuel.

La soirée se termina par un échange de vues, présidé par Mlle A. Quinche, avocate.

S. B.

#### Genève

Le 1er février, la section genevoise des Femmes universitaires ont le privilège d'entendre un exposé extrêmement documenté de Mme T. Hauchmann sur la Déclaration des droits de l'homme adoptée par les Nations Unies. En juriste de classe internationale, Mme Hauchmann établit des comparaisons avec la déclaration américaine de 1776 et la déclaration française de 1789 et elle montra que ces documents antérieurs sont juridiquement plus précis et tout aussi complets que celui des Nations Unies, plus prolixe et souvent moins clair.

La conférencière pense qu'on a perdu du temps à élaborer un texte moins bon que ses prédécesseurs, au lieu de chercher avant tout, les moyens de faire aboutir en pratique ces vœux que l'on formule depuis deux siècles.

Dans la discussion qui suivit, le pessimisme de Mme Hauchmann fut énergiquement battu en brèche, notamment par M. le professeur de Maday qui, tout en admirant le travail si sérieux de la conférencière, lui reprocha de ne pas avoir noté que la Déclaration des Nations Unies est la première et la seule qui proclame l'égalité absolue des sexes, ceci devrait pourtant être apprécié dans un groupement féminin. Quant à la précision juridique des termes, elle sera surtout indispensable dans la convention qu'on va élaborer sur ce thème, et que les Etats ratifieront individuellement.

A. W. G.

A Leysin, Mmes J. Leuzinger, R. Brand et F. Tissot ont été appelées à siéger dans la commission scolaire.

\* \* \*

Mlle Violette Albrecht, de Bâle, directrice de la Maternité du Don Suisse à St-Malo, vient de se voir décerner par le gouvernement français, la croix de «Chevalier de l'Ordre de la santé publique», distinction qu'elle a bien méritée pour les innombrables services rendus.

\* \* \*

Lors des examens d'huissiers auprès du tribunal de Colmar, Haut-Rhin, six candidats s'étaient présentés, une femme et cinq hommes qui tous ont été reçus avec succès. C'est le premier huissier féminin de la France de l'Est et la cinquième candidate ayant obtenu cette charge en France.

La faculté de médecine de l'université de Bâle, vient de renouveler à Mme Dr Adele Thommen-Weissenberger, le diplôme de médecin qu'elle lui avait conféré il y a cinquante ans.

\* \* \*

En complément d'information d'un article sur le ministère des femmes pasteurs, paru dans le numéro 770 du *Mouvement féministe*, nous apprenons que dans l'église luthérienne d'Alsace, il y a plusieurs femmes pasteurs exerçant leur ministère. Il y a également à Strasbourg, Mlle Christianne Strohl, la fille de l'ex-doyen de la faculté protestante de l'université qui, après de brillants examens, est vicaire à l'église St-Guillaume, prêche assez souvent et est très estimée dans toute la paroisse.

M. S.

**CANTON DE VAUD**  
Une profession pour nos filles  
**LA POUPONNIÈRE - LAUSANNE**  
Avenue de Beaumont 48  
Ecole reconnue par l'Alliance suisse des infirmières d'hygiène maternelle et infantile  
forme de bonnes gardes d'enfants et de futures mères de famille expérimentées

### Art Rustique Suisse

**HELENE CUENOD**, anciennement Pl. St-François 12bis  
s'est installée Avenue du Théâtre 1  
Les Dentelles et objets de Grigère  
Les Toiles tissées à la main  
Les Poteries et bibelots faits en Suisse  
Les Blouses et tabliers bernois  
Les Bois sculptés et les pailles tessinoises.

**RESTAURANTS - TEA-ROOM**  
**LE CARILLON**  
Place Chauderon - LAUSANNE  
Ses repas pour toutes les bourses

### Le rôle de la femme

L'Assemblée du Conseil oecuménique des Eglises à Amsterdam en 1948, a recommandé de poursuivre l'enquête sur le rôle de la femme dans l'Eglise. A cet effet, une commission s'est réunie près de Genève en mars; elle a été présidée par Mlle Sarah Chakko, de l'Inde. Mme Kathleen Bliss, d'Angleterre, était chargée du rapport.

Les séances se sont tenues à l'Institut oecuménique de Bossey, du 6 au 10 mars 1950, et ont réuni des délégués des pays suivants: Afrique occidentale, Allemagne, Angleterre, Australie, Canada, Chine, Ecosse, Etats-Unis, France, Grèce, Hollande, Inde, Japon, Norvège et Suède.

### Service social de justice

Le Service social de justice de Lausanne, assumé par Mme Madeleine Pidoux, a aidé, durant l'année 1949, de nombreuses femmes divorcées ou menacées de divorce, des mères non mariées en récupérant pour elles les pensions alimentaires dues; il a développé son service d'adoption. Le total des pensions alimentaires encaissées par son intermédiaire a atteint 22 000 fr. Le Service a consenti de petites avances de fonds à des mères gênées pour payer la pension de leur enfant, pour acheter des vêtements, et ces sommes lui ont toujours été remboursées, petit à petit, avec une grande conscience.

Le service de prévention du divorce a connu des ombres et des lumières. Le service d'adoption a eu la satisfaction de voir 17 enfants placés sûrement en vue d'une adoption, soit neuf enfants d'entente avec M. Savary, tuteur général du canton de Vaud, trois enfants d'entente avec l'Office des mineurs neuchâtelois; cinq enfants avaient des tuteurs particuliers ou étaient sous la puissance paternelle de leur mère; un dix-huitième cas concerne un enfant d'un premier mariage que son beau-père a voulu adopter.

S. B.

### Une missionnaire suisse à l'honneur

Le roi d'Angleterre a accordé la distinction de MBE (member of the British Empire) à la doctoresse suisse Bertha Hardegger, pour son activité de médecin missionnaire dans le Basoutoland. Le diplôme lui a été remis par un envoyé spécial.

Mlle Hardegger a fait ses études à Zurich, elle a repris la clientèle de son père à Büttschwil (Toggenbourg). Depuis 14 ans, elle s'est consacrée à la mission.

### Emissions radiophoniques

Samedi 1er avril à 14 h.:  
Le micro-magazine de la femme.

Lundi 3 avril à 18 h. 30:

Nos enfants et nous.

Mercredi 5 avril à 13 h. 45:

La femme chez elle.

Lundi 10 avril à 18 h. 30:

Emission spéciale du lundi de Pâques:

La femme et la poésie

par Suz. Mairet.

Mercredi 12 avril à 13 h. 45:

La femme chez elle.

Samedi 4 avril à 14 h.:

Le micro-magazine de la femme.

Imp. NATIONALE r. Alfred-Vincent 10, GENÈVE

**LOUIS KUHNE & C<sup>ie</sup>**

**PORCELAINES & CRISTAUX**  
17, RUE DU MARCHÉ  
(MOLARD)  
GENÈVE